

Fondations de la SSO
actuel



FONDATION DE PRÉVOYANCE DE LA SSO

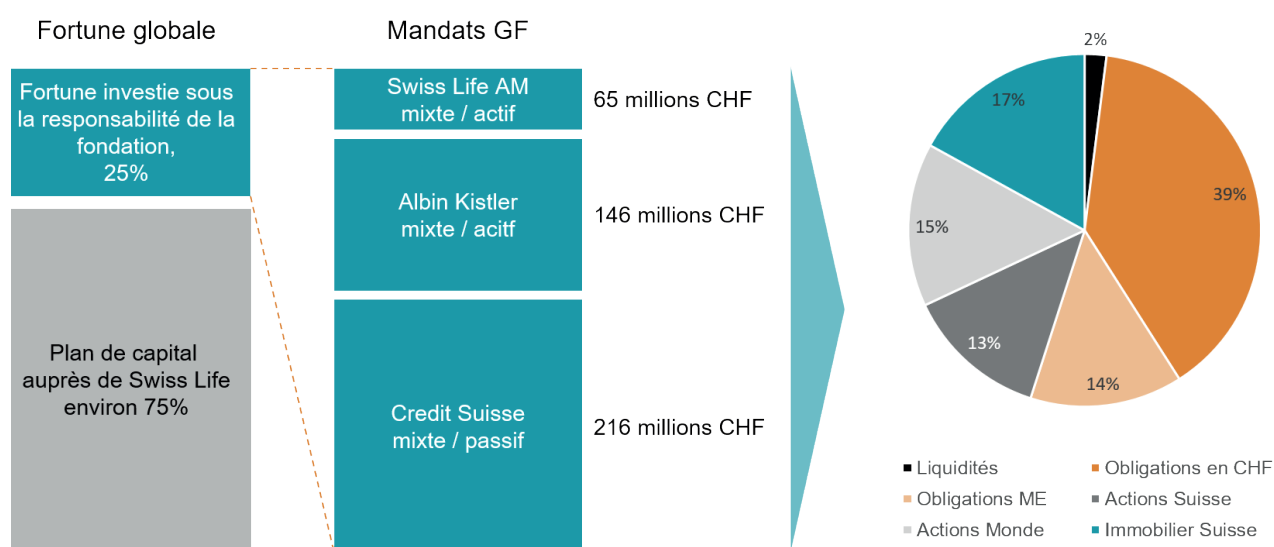
BILAN DE L'ANNÉE 2018

Placement de la fortune

2018 n'a pas été une année facile pour la fondation de prévoyance de la SSO, comme pour toutes les caisses de pensions suisses. Une performance de -3,03% a été réalisée sur les 25% des actifs placés sous la responsabilité de la fondation de prévoyance. Cependant, grâce à la protection d'environ 75% des actifs garantie par notre réassureur Swiss Life, qui nous a valu une rémunération de 1%, nous avons finalement pu atteindre un résultat de placement de +/- 0%.

Taux d'intérêt technique

A combien s'élève le taux d'intérêt auquel une caisse de pensions peut placer sa fortune en s'exposant à un niveau de risque le plus faible possible? Ce taux d'intérêt détermine notamment les fonds qu'une caisse de pensions doit mettre à disposition pour financer la rente d'invalidité nécessaire en cas d'invalidité. Plus ce taux d'intérêt est élevé, moins les fonds à mettre à disposition lors de la survenance de l'invalidité seront élevés. Si la caisse de pensions réalise un rendement plus faible par rapport au taux d'intérêt



Réserves et provisions

Pour évaluer la situation d'une caisse de pensions, il faut non seulement vérifier les indicateurs usuels comme le degré de couverture, la rémunération et le taux d'intérêt technique, mais aussi la disponibilité des réserves et des provisions ainsi que leur montant. Dans les années difficiles en termes de placement, des réserves pour fluctuations de valeurs sont nécessaires car elles permettent d'éviter un découvert. De même, les provisions sont indispensables pour le financement du taux de conversion prescrit par la loi, trop élevé. La fondation de prévoyance de la SSO dispose de réserves pour fluctuations de valeurs se chiffrant à 47,5 millions de francs, tandis que ses provisions pour pertes sur les retraites atteignent 10,9 millions de francs et sont ainsi intégralement constituées.

Comptes annuels 2018

Vous pouvez consulter les comptes annuels et le rapport de gestion 2018 sur notre site web (sso-stiftungen.ch). Bien entendu, nous pouvons vous faire parvenir ces documents au format papier sur demande.

technique, un déficit de financement de la prestation d'invalidité se forme.

Les experts en matière de prévoyance professionnelle définissent au cas par cas le taux d'intérêt technique pour chaque caisse. En général, les caisses de pensions avec un taux d'intérêt technique élevé (par ex. 2,5%) doivent supporter un risque plus élevé en matière de placements, afin que la fortune puisse générer un rendement supérieur. Le taux d'intérêt technique de la fondation de prévoyance de la SSO est fixé par notre réassureur Swiss Life, étant donné que la fondation est intégralement réassurée contre les risques. Actuellement, ce taux est de 0,5%.

Rémunération des avoirs de vieillesse (régimes obligatoire et surobligatoire)

2018	1.00%
2017	1.25%
2016	1.25%

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

2018	104.42%
2017	106.01%
2016	105.19%

Structure des assurés:

	2018	2017	2016
Affiliations	1'645	1'686	1'697
Actifs	6'917	6'826	6'732
Invalides	117	108	81
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	432	362	304

Fondation de prévoyance de la SSO Baisse des primes de risque

Nous avons le plaisir de vous annoncer une baisse des primes de risque à partir de 2020. Tous les assurés affiliés à la fondation de prévoyance de la SSO en profiteront. Le montant de la baisse sera calculé

au cas par cas étant donné que la prime de risque varie pour chaque assuré en fonction de l'âge, du sexe, etc.

Fondation de prévoyance de la SSO – Augmentation du taux de fonds placés sous la responsabilité de la fondation

Le conseil de fondation et la gérance de la fondation de prévoyance de la SSO évaluent en permanence les opportunités et les risques liés au placement de la fortune. Suite notamment au retrait récent d'AXA du segment des assurances complètes et bien que Swiss Life continue de proposer des solutions d'assurances complètes, le conseil de fondation a décidé, dans un souci de dispersion des risques, de transférer chaque année à partir de 2020 un montant de 150 millions de francs dans notre placement investi sous la responsabilité de la fondation. Ces étapes permettent à la fondation de prévoyance de la SSO de mieux diversifier ses placements et d'assurer ainsi, avec la protection d'assurance complète et éprouvée de Swiss Life, une couverture optimale de ses actifs.

FONDATION SSO-SERVICES DES OFFRES ATTRAYANTES

Financement des primes par la fondation SSO-Services

Notre contrat-cadre dans le domaine de l'indemnité journalière en cas de maladie pour les employés affiche malheureusement une évolution négative depuis plusieurs années. Nous avons donc dû relever les taux de prime pour l'année civile 2019. Le conseil de fondation de la fondation SSO-Services a décidé de financer environ la moitié de la hausse de prime prévue avec les ressources de la fondation, et ce pour les trois prochaines années. Cette décision permet de réduire sensiblement la charge supportée par les employeurs et les salariés. Par ailleurs, suite à une étude comparative du marché, il s'avère que nos primes restent très attrayantes.

Indemnités journalières en cas de maladie et assurance accidents

En collaboration avec Helsana, la fondation SSO-Services propose aux membres de la SSO des solutions attrayantes dans les segments des indemnités journalières en cas de maladie et des assurances accidents. Les obligations de maintien du paiement du

salaire vis-à-vis des collaborateurs sont ainsi chiffrables et vous bénéficiez d'une protection complète et efficace contre les risques financiers en cas de maladie et d'accident.

Portail de l'assurance maladie ANIVO pour les membres de la SSO

Les membres de la SSO, leurs collaborateurs et leur famille continuent de bénéficier de rabais exclusifs dans l'assurance maladie privée.

La comparaison transparente des prix et des prestations vous permettra de trouver le bon produit parmi l'offre de nos partenaires Atupri, Sanitas et Swica. Avant de souscrire, n'hésitez pas à recourir au conseil personnalisé et gratuit proposé par des experts en assurance certifiés par la FINMA, par téléphone, e-mail ou chat.

sso-stiftungen.ch
anivo.ch/sso

ELECTIONS AU CONSEIL DE FONDATION DES FONDATIONS DE LA SSO

Fondation de prévoyance de la SSO

Hans-Caspar Hirzel a été membre du conseil de fondation de la fondation de prévoyance de la SSO pendant 16 ans. Ces dernières années, il a pris la présidence de la fondation de prévoyance en tant que membre détaché de la SSO et a contribué de manière décisive à son développement. Il avait à cœur de faire évoluer en permanence la fondation de prévoyance aux nouvelles réalités. Cependant, il exigeait toujours une clarification approfondie des avantages et des inconvénients avant de prendre des décisions importantes au sein du conseil de fondation. Son humour et son franc-parler étaient les bienvenus et contribuaient à détendre l'atmosphère dans certaines réunions. Au nom de tous les membres du conseil de fondation et du secrétariat, nous le remercions chaleureusement et respectueusement pour sa précieuse collaboration.

Le comité central de la SSO détache désormais son président, [Jean-Philippe Haesler](#), au conseil de fondation de la fondation de prévoyance de la SSO.

Vice-présidente de longue date, [Tanja Bollig Bonvin](#) (représentante des salariés) a été élue à l'unanimité présidente du conseil de fondation. [Renato Broggin](#) (représentant des l'employeurs) a été élu vice-président, également à l'unanimité.

Conseil de fondation de la fondation de prévoyance de la SSO (mandat allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2023):

- [Frau Tanja Bollig Bonvin](#) (présidente et représentante des salariés)
- [Herr Dr. Renato Broggin](#) (vice-président et représentant des l'employeurs)
- [Herr Dr. Jean-Michel Graf](#) (représentant des l'employeurs)

- [Herr Dr. Jean-Philippe Haesler](#) (représentant des l'employeurs et membre détaché de la SSO)
- [Frau Cornelia Jäggi](#) (représentante des salariés)
- [Frau Elsbeth Tobler](#) (représentante des salariés)

Fondation SSO-Services

En raison de son départ à la retraite le 31 décembre 2019, [Catherine Morel](#) quittera le poste de membre du conseil de fondation qu'elle occupait de longue date. Les membres du conseil de fondation et le secrétariat la remercient également pour son engagement au profit de la fondation SSO-Services. Par sa nature positive, Catherine Morel aura marqué les discussions au sein du conseil de fondation. Suite à sa reprise de la présidence de la fondation de prévoyance de la SSO, [Tanja Bollig Bonvin](#) a quitté son mandat au sein du conseil de fondation.

Conseil de fondation de la fondation SSO-Services (mandat allant du 1er juillet 2018 au 30 juin 2022):

- [Dr. Simon Stahel](#) (président et représentant des l'employeurs)
- [Cornelia Jäggi](#) (vice-présidente et représentante des salariés)
- [Dr. Dominik Albrecht](#) (représentant des l'employeurs)
- [Dr. Patrick Aurich](#) (représentant des salariés)
- [Dr. Claudia Brönnimann](#) (représentante des salariés)
- [Dr. Renato Broggin](#) (représentant des l'employeurs et représentant de la SSO)

Nous nous réjouissons de travailler avec les nouveaux conseils de fondation et leur souhaitons plein succès et pleine satisfaction dans l'exercice de leurs responsabilités.

SÉMINAIRES EN COOPÉRATION AVEC LES FONDATIONS DE LA SSO

Nous tiendrons des conférences sur les thèmes de la prévoyance, de l'assurance et des placements lors des séminaires suivants:

5 novembre 2019 à Berne	Réussir l'ouverture de son cabinet
6 novembre 2019 à Olten	Réussir la transmission de son cabinet – Que faut-il prendre en compte?
9 novembre 2019 à Olten	Mon propre cabinet: une entreprise payante!
19 novembre 2019 à Berne	Réussir la gestion de son cabinet
6 juin 2020 à Zurich	Prévoyance professionnelle en cas de travail à temps partiel, d'activité auprès de plusieurs employeurs et de maternité.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site web: sso-stiftungen.ch.